



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autistes

Question écrite n° 52485

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'insuffisance de structure d'accueil sur le département du Rhône pour les enfants souffrant d'autisme. En effet, on dénombre très peu de structures susceptibles d'accueillir ce type de handicap et, aujourd'hui, un grand nombre d'enfants et plus particulièrement d'adolescents ne bénéficient pas de prise en charge et d'éducation adaptée. Il lui demande les mesures qu'elle compte prendre afin de répondre aux réels besoins de ces enfants et de leurs familles.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52485

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2000, page 5882